

# COMPTE RENDU CSG

01 Avril 2010

Présents : Ludovic Koehl, Eric Devaux, Christine Campagne, François Boussu, Carole Magniez, Vladan Koncar, Pascal Bruniaux, Dorothée Mercier, Xianyi Zeng, Xavier Flambard, Michel Vancappel, Besoa Rabenasolo, Daniel Dupont.

Excusés : Anne Perwuelz, Philippe Vroman.

## Ordre du jour :

- *Financement du Post doc invité par Philippe Vroman (Fern Kelly, Nouvelle Zélande) ;*
- *Très bref point sur les projets collaboratifs ;*
- *Indicateurs pour les enseignants chercheurs (définition) ;*
- *Questions diverses.*

## **1. Financement du Post doc (Fern Kelly) :**

Fern Kelly vient de soutenir sa thèse : *Teinture de la laine par des nanoparticules d'agents, teinture sans couleur avec des propriétés antibactériennes.*

Elle a envie de développer ses recherches dans le textile biosourcé, notamment les nontissés. Elle a un très bon CV.

Elle était prévue sur le projet *Standcomplin* (développement durable) qui sera peut-être accepté en septembre. Fern Kelly a déjà acheté son billet d'avion et a prévu de venir le 1<sup>er</sup> mai 2010.

Si elle compte réellement venir en mai, Il faudrait prévoir un moyen de financement pendant 6 mois en sachant que via Egide, il faudra payer un salaire chargé. Un salaire de Post doc est de 30 000 € / an, donc 15 000 € pour 6 mois. (1950,00 € net par mois). Le salaire chargé d'un Post Doc est de 22 000 € pour 6 mois.

### **❖ *Intimire (Textiles multifonctionnels) :***

Si elle vient en mai, elle pourrait travailler sur le projet *Intimire*. Cependant, ce projet ne correspond pas du tout à ses qualifications. Elle veut travailler sur du biosourcé.

Elle n'est pas au courant qu'elle risque de travailler sur un projet qui ne correspond pas à ses compétences.

Si elle accepte de travailler sur *Intimire*, elle sera financée de la manière suivante :

- 12 000 € sur *Intimire* ;
- 10 000 € par le fond de capitalisation Eugénie.

Pour Eugénie, le fond de capitalisation pour la ligne budgétaire (projet éligible) est d'environ 29 000 €. Il faut la décision du CSG pour qu'Eugénie puisse verser 10 000 € (exceptionnel).

#### ❖ **Autres projets :**

Les projets qui pourraient lui convenir sont *Standcomplin*, *Biocimed* (pas avant 9 mois), *IMS* (on a déjà quelqu'un), *Biocompalpha*, *Ergopick* (Maryline Rochery), *Fleximat* (réseau international) CMCU.

Eugénie a un fond de capitalisation pour la recherche de 129 000 €, avec déjà un prélèvement des budgets pour le fonctionnement Eugénie de 79 000 € et un reste de 50 000 € pour la capitalisation sous réserve d'avoir engrangé un CA de 500 000 € sur tous les contrats privatifs (500 000 € de CA, il va rester 50 000 € net pour le laboratoire.)

Cette situation s'était déjà produite auparavant et il avait déjà été dit qu'on ne pouvait pas s'engager sans qu'il y ait des fonds pour le financement.

Un vote a donc eu lieu afin de prendre une décision concernant le déplacement de Fern Kelly. Trois solutions ont été proposées :

1. L'affecter sur le projet *Intimire* pour une durée de 6 mois ;
2. Repousser sa venue car le projet *Intimire* ne correspond pas à ses qualifications et que *Standcomplin* n'est toujours pas accepté (Prise en charge des frais de déplacement pour sa prochaine venue) ;
3. Annuler sa venue et lui dire que le projet *Standcomplin* n'est pas encore prêt.

#### ❖ **Résultat des votes :**

Choix n°1 : 1 Pour et 10 Contre ;

**Choix n°2 : 9 Pour et 2 Contre ;**

Choix n°3 : 1 Pour et 10 Contre.

## **2. Projets collaboratifs :**

- *Intimire* : signature des contrats en cours ;

### **❖ Projets en cours de négociation :**

- *IMS* (Christine Campagne) : phase de négociation, démarrage des négociations début mars pour un démarrage planifié au mois de septembre ;

- *Mapicc 3D* : Réunion le 4 mai avec les partenaires pour finaliser le dossier.

L'ENSAIT est en concurrence avec six autres projets dont un projet Allemand-Autrichien. Il y a un conflit d'intérêt.

ESI était dans les deux projets mais s'est retiré du projet Autrichien pour rester sur *Mapicc 3D*.

L'université de Dresden, qui est dans les deux projets, a deux équipes bien cloisonnées qui ne communiquent pas entre elles, l'une sur le projet Allemand-Autrichien et l'autre sur *Mapicc 3D*. Elle ne veut pas se retirer et choisir entre l'un des deux projets.

Le projet Autrichien-Allemand a moins de partenaires que *Mapicc 3D*.

### **❖ Projets refusés :**

- *Depoltex* (Uptex) 2 dépôts, redéposé une 3ème fois ;
- *Conbitherm* (Uptex) 1 dépôt ;
- *Barriplas* (IAR) 2 dépôts.
  
- *Standcomplin* (IAR) 1 dépôt : Lancement en procédure ISI.

### **❖ Projets en cours de montage :**

- *Filxim* suivi par Philippe Vroman, Pascal Bruniaux (16 partenaires) : projet posé en expertise pour le prochain appel d'offres ;
- *Avira* (Icatex) suivi par Ludovic Koehl, Xianyi Zeng, Pascal Bruniaux ;
- *Creamat* (Astech) suivi par Xavier Legrand : projet posé en expertise pour le prochain appel d'offres ;
- *Biocimed* (évolution projet Actimed), (IAR) suivi par Maryline Lewandowski : projet déposé à l'appel d'offre du 30 novembre.

### **❖ Projet accepté en 1ère étape :**

- *Mapicc 3D* (7ème PCRD).

### **❖ Projets acceptés :**

- *Wintex* (collaboration internationale) ;
- *Biocompalfa* (Collaboration internationale) : passage de la 2nde étape ;
- *Ergonopick* (FUI), s'appelle maintenant *AM4DM*.

❖ **Projet en démarrage :**

- Numtiss (ANR) : réunion de lancement prévue le 5 Mai à l'ENSAIT.

❖ **Projets en cours d'évaluation :**

- Twist ;
- Microsenflex ;
- Ascanius ;
- Fleximat (collaboration internationale) ;
- Eimtex (ANR) ;
- Fawpoads (REI) ;
- Colexdata (ANR) ;
- Studio car (collaboration internationale) ;
- East ex (collaboration internationale).

### **3. Indicateurs pour les enseignants chercheurs :**

❖ **Référentiel d'activité enseignants-chercheurs (Décret Ministériel) :**

Les enseignants chercheurs font 1607 heures par an dont 50% d'enseignement : 803.5 heures (192 heures de TD ou toutes combinaisons équivalentes) et 50 % de Recherche : 803.5 heures (à compléter à l'aide d'indicateurs).

Une heure de TD équivaut à 4,2 heures de travail effectif, ce qui fait que 192 heures de TD représentent 806.4 heures (192 x 4.2) de travail effectif ( $1607 / 2 = 803,5$  heures).

Les heures consacrées à la recherche peuvent être complétée à la fois par de la recherche mais aussi par d'autres activités (voir Référentiel).

On parle d'heures complémentaires lorsque les 1607 heures sont effectuées.

Les heures passées en Recherche et les heures passées pour l'Enseignement ne sont pas évalués de la même manière.

Aujourd'hui, en enseignement, ce qui nous permet de justifier des 50% de charge est le nombre d'heures (192 x 4,2).

En Recherche, les indicateurs du ministère sont sur le nombre de publications, c'est sur cela que l'ENSAIT va baser ses indicateurs.

On travaille sur deux modes de fonctionnement différent :

- Heures (pour la Formation) ;
- Indicateurs (pour la Recherche).

Les heures et les indicateurs sont deux approches complètement différentes qu'on ne peut pas comparer. En Formation, il y a également des indicateurs de performance comme en Recherche.

Les activités pédagogiques, activités d'animation et d'encadrement et d'autres activités ou activités mixtes peuvent être comptabilisées pas seulement dans la partie Recherche mais également pour compléter les 1607 heures.

Pour les activités d'encadrement des étudiants en thèse de doctorat, c'est aux membres du CSG de dire si elles seront comptabilisées comme une activité pédagogique et dans ce cas là, elles seront placées dans la partie Formation ou comme une activité scientifique et donc elles seront placées en Recherche.

En Formation, il peut y avoir des activités supplémentaires (du type : direction des études = activité dans le domaine pédagogique, il y a aussi la direction de laboratoire (à ne pas compter comme activité scientifique si elle complète les heures d'enseignement), l'encadrement des thèses (c'est aux membres du CSG de dire si il sera comptabilisé en Formation ou en Recherche). Il s'agit là d'heures supplémentaires (au dessus de 803.5 heures), il faut simplement savoir si ces activités seront classées dans le domaine pédagogique ou scientifique.

L'enseignant chercheur peut choisir de faire plus de recherche ou plus de formation. Un enseignant peut choisir de passer à 70 % en Recherche et 30 % en Formation. Il a donc un profil scientifique.

Celui qui choisit le profil scientifique pourra demander la PES (peut demander une PES à un niveau plus élevé mais ne pourra pas effectuer d'heures complémentaires). Par contre, celui qui choisit le profil pédagogique ne pourra pas demander de PES car il ne fait pas assez d'activités scientifiques.

Celui qui a fait 50/50 peut prétendre à la PES ou à la prime pédagogique mais ne pourra pas cumuler les deux. .

#### ❖ **Indicateurs de Recherche (ENSAIT) :**

Comment faire pour évaluer 803.5 heures de Recherche (mi-temps ; 5 mois de travail à plein temps) ?

On a 803.5 heures à justifier, c'est à la fois du temps de travail et de la performance. L'idée c'est d'essayer d'équilibrer, l'ENSAIT va baser ses indicateurs sur ceux du ministère (Publications et Communications, Encadrement de thèses, Rayonnement et Projets). Ces quatre thématiques représentent chacune un quart des 803.5 heures.

L'idée c'est de pouvoir évaluer chaque partie afin d'équilibrer l'ensemble, car un enseignant ou un maître de conférences a besoin d'avoir des publications à réaliser, des thèses à encadrer, du rayonnement, des projets et même de nouvelles thématiques. Lorsque les indicateurs seront établis en fonction de l'enseignant et du laboratoire, il s'agira là d'une sorte d'engagement que l'enseignant chercheur fera au laboratoire. L'évaluation est faite sous forme de lettres (A, B, C...), chaque lettre correspondant à un nombre d'heures. Le Directeur de l'ENSAIT se chargera de les transformer en nombre d'heures.

Les professeurs et maîtres de conférences ne sont pas évalués de la même manière, les exigences sont différentes.

❖ **Avis des membres du CSG :**

- Certains pensent que le fait de ne pas mesurer ou de ne pas attribuer une mesure moyenne par thématique pourrait encourager à faire le minimum ;
- D'autres conseillent de voir comment font les autres établissements pour plus de cohérence ;
- Les heures génèrent un classement entre professeur, cela pourrait en motiver certains et démotiver d'autres ;
- Le système de lettres est plus prudent car jusqu'à présent les enseignants étaient évalués par leurs CNU respectifs, par une lettre qu'ils ne connaissaient pas, cela ne passait pas par un système d'heures ;
- Il faut également une évaluation qualitative, il faut que ce soit un outil qui permette d'aider ;
- En début d'année, une charge de travail/missions est donnée (affecter un temps donné pour une mission donnée) et en fin d'année, un Entretien Annuel de Progrès devrait avoir lieu pour évaluer le travail ;
- Il ne faut pas confondre l'évaluation du temps de charge et l'évaluation de pertinence du travail qui est fait ;
- L'évaluation annuelle permettra d'évaluer la performance de l'année ;
- La notion d'affecter un temps à une tâche donnée n'est pas pareille que d'évaluer la pertinence ou la qualité de la tâche ;
- Sans mesure, il pourrait y avoir des risques de jalousie, de frustration. (ex : Jugement de valeur subjectif parce qu'une personne prend trop de temps sur une thèse) ;
- Il faudrait réfléchir à l'ensemble des tâches d'un côté et aux indicateurs de l'autre ;
- Les indicateurs découlent des tâches définies.

Le ministère souhaite que cela évolue. Cependant si cela ne convient pas, il sera possible d'y apporter des modifications.

La majorité est d'accord pour mettre des lettres qu'on transformera ensuite en heures.

Pour le prochain CSG, il faudrait regarder si les indicateurs sont corrects.

**Prochaine réunion du CSG :**

**06 Mai 2010 de 08h30 à 11h00.**